

**DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE**  
**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE**  
**N° 112/AT/DAL/2018(RELANCE)**

Algérie Télécom informe l'ensemble des soumissionnaires ayant participé à la consultation nationale N° 80/AT/DAL/2018 portant sur **ACQUISITION A COMMANDES DES EQUIPEMENTS PASSIFS POUR RESEAU INFORMATIQUE**; a été déclarée infructueuse.

De ce fait, cette consultation est relancée sous le numéro 112/AT/DAL/2018 (relance) pour : **ACQUISITION A COMMANDES DES EQUIPEMENTS PASSIFS POUR RESEAU INFORMATIQUE**

Les représentants des sociétés intéressés peuvent se présenter, **muni d'une demande établie sur papier entête, les désignant nommément, accompagné du cachet de l'entreprise** à l'adresse ci-après pour retirer le cahier des charges :

**ALGERIE TELECOM - DIRECTION GENERALE**  
**DIRECTION DES ACHATS ET DE LA LOGISTIQUE**  
**DEPARTEMENT ELABORATION DE CAHIERS DES CHARGES ET CONTRATS**  
**SERVICE GESTION DES CONSULTATIONS**  
**RN N°05 CINQ MAISONS, MOHAMMADIA, ALGER**

Le retrait sera effectué contre paiement de la somme de **Deux Mille Dinars Algérien (2000.00 DA)** non remboursable, auprès de la BNA AGENCE 648 MOHAMMADIA qui se trouve au niveau de la (DIRECTION GENERALE D'ALGERIE TELECOM).

Compte en Dinars N°001 00648 0300 000001/42.

**Les offres doivent être composées :**

- 1 - D'une offre technique** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre technique** »
- 2 - D'une offre financière :** Insérée dans une enveloppe fermée ne comportant que la mention « **Offre financière** ».

Les deux (02) offres technique et financière, accompagnées des pièces réglementaires citées dans le cahier des charges doivent parvenir à l'adresse ci-dessus indiquée, sous enveloppe principale anonyme portant que la mention suivante :

**AVIS DE CONSULTATION NATIONALE N° 112/AT/DAL/ 2018(relance)**  
**ACQUISITION A COMMANDES DES EQUIPEMENTS PASSIFS**  
**POUR RESEAU INFORMATIQUE**  
**« SOUMISSION A NE PAS OUVRIR »**

- La durée accordée pour la préparation des offres est de **Quinze (15) jours** à partir de la première parution du présent avis dans la presse nationale.
- La date et heure limite de dépôt des offres est fixée au dernier jour de préparation des offres de **08h00 à 14h00**. Si ce jour coïncide avec un jour férié ou un jour de repos légal, la durée de préparation des offres est prorogée jusqu'au jour ouvrable suivant.
- Les soumissions qui parviennent après la date de dépôt des plis ne seront pas prises en considération.
- Les candidats restent tenus par leurs offres pendant une période de **180 jours** à compter de la date limite de dépôt des plis.